

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cheseaux, le 13 avril 2005 - Le conseil d'administration de Kudelski SA va proposer à l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2005 le versement d'un dividende de 20 centimes (CHF) par action au porteur et de 2 centimes par action nominative, soit 2% de la valeur nominale.

Depuis sa création en 1951, Kudelski n'avait jusqu'à présent jamais versé de dividende, préférant réinvestir l'ensemble de ses bénéfices pour développer ses activités.

Aujourd'hui plus que jamais, le Groupe Kudelski a des projets de développement stratégiques pour assurer sa croissance future qui nécessiteront de réinvestir la plus grande partie des bénéfices dégagés.

A titre d'exemple, 29.5% du chiffre d'affaires de la division télévision numérique est réinvesti dans la recherche et le développement, illustrant parmi bien d'autres cas l'effort entrepris pour assurer l'avenir du Groupe.

Toutefois, afin de répondre aux attentes de bon nombre d'actionnaires, le conseil d'administration a décidé de proposer le versement d'un dividende. La date-ex sera le 17 mai 2005.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Catherine Hugon, tel. 021 732 01 54.